

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

**2024 DEVE 80** Subventions et conventions avec des structures œuvrant en faveur de la contribution citoyenne à la Ville Jardin dans le cadre de l'appel à projet « jardin partagé-jardin relai » pour un montant de 51 784 euros en fonctionnement et 94 698 euros en investissement.

PROJET DE DELIBERATION  
EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Afin de renforcer l'action de la Ville de Paris en faveur de la Ville jardin et de développer la contribution citoyenne à ce mouvement, les associations impliquées dans le programme de végétalisation participative sont invitées à proposer des projets pour ancrer durablement leurs actions sur le territoire, dans une dynamique partenariale et bénéfique pour l'environnement. L'appel à projet « Jardins Partagés-Jardins Relais » lancé en 2024 a pour objectifs de soutenir les aménagements et les actions des jardins partagés en faveur de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique, de la préservation de la ressource en eau, de favoriser l'accueil du public et de développer les actions locales des jardins relais, avec notamment l'accompagnement des végétaliseurs de l'espace public, tels que les porteurs de permis de végétaliser.

Les solutions pour garantir la dynamique locale du programme municipal de végétalisation participative, des plans d'actions municipaux, plan biodiversité et plan climat, de manière durable et écologique sont portées par les associations parisiennes à l'échelle locale. Ainsi, les jardins partagés situés sur le domaine municipal sont obligatoirement adhérents de la charte Main Verte qui les engage à pratiquer un jardinage écologique et collectif ouvert sur le quartier. Quant aux jardins partagés situés en dehors du domaine municipal, ils peuvent demander à adhérer à la charte Main Verte pour partager les objectifs communs d'accueil du public et de gestion écologique du jardin. La végétalisation participative sur l'espace public, le permis de végétaliser, relève de la charte de végétalisation de l'espace public. Pour faciliter l'entraide et l'accompagnement des personnes actives dans la végétalisation de leur quartier le dispositif jardins relais a été mis en place. Les jardins relais sont des structures volontaires qui à l'échelle locale portent des actions de sensibilisation et de mutualisation de moyens.

Pour contribuer à ces objectifs, je vous propose de soutenir l'action des 29 associations ci-dessous qui mettent en œuvre des projets favorables à la flore locale et à la faune sauvage, au développement d'îlots de fraîcheur, à l'entraide citoyenne, à la préservation des ressources et à l'engagement de choix de matériaux bio-sourcés.

**La Régie de quartier Paris Centre (3°)** - Gestionnaire du jardin partagé P'tit Vertbois, adhérent à la Charte Main Verte, propose un programme d'animations ouvert à tous autour des sciences participatives, du jardinage et de la biodiversité. Elle veut également acquérir des graines de plantes locales et des oyas pour permettre une irrigation raisonnée des plantations.

Elle souhaite également mettre en place des actions de médiation sur le thème de la végétalisation participative avec l'élaboration d'un livret et de balades. Pour développer l'accueil du public au sein du jardin partagé, elle propose d'acquérir de nouveaux mobiliers et équipements.

Aussi je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 3310 euros et une subvention d'investissement de 1058 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour le fonctionnement et l'investissement.

**L'Accueilllette du 9° (9°)** - Gestionnaire du jardin partagé charte Main Verte sur un terrain d'éducation sportive, elle propose de mettre en place une grainothèque, une outillthèque et une bouturothèque qui seront accessibles aux habitants du quartier impliqués dans des projets de végétalisation. Elle a également pour projet l'installation d'un mur végétal et d'une arche

végétale à partir d'essences locales, la mise en place d'un dispositif de collecte et stockage des eaux pluviales et un système d'irrigation moins consommateur en eau.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention d'investissement de 4418 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour l'investissement.

**L'association Solidarité Roquette (11°)** - Gestionnaire du jardin partagé charte Main Verte au cœur du square de la Roquette, elle veut développer la collecte des eaux de pluies pour l'arrosage des fleurs et légumes de la parcelle du jardin partagé. Elle va également acquérir du matériel pédagogique pour animer des ateliers sur le changement climatique et l'adaptation, destinés aux enfants de l'école maternelle mitoyenne.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention d'investissement de 1588 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour l'investissement.

**L'association Culture(s) en herbe(s) (11°)** - Gestionnaire du jardin pédagogique et solidaire Marcotte, signataire de la charte Petites Mains Vertes dans le square Colbert et inscrite dans une démarche de jardin relai, l'association envisage une programmation d'animations sur différentes thématiques de l'agroécologie. Pour ce faire, elle va installer une pergola végétalisée, aménager de nouveaux espaces de jardinage et mettre en place une bibliothèque sur le thème du jardinage écologique.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 3000 euros et une subvention d'investissement de 1000 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour le fonctionnement et l'investissement.

**L'association Jardin partagé Truillot (11°)** - Gestionnaire du jardin partagé charte Main Verte, elle prévoit la programmation d'ateliers animés par des professionnels à destination des acteurs intervenant sur la végétalisation de leur quartier pour leur permettre de devenir autonomes dans leurs activités. Elle va également projeter des courts métrages de sensibilisation à la biodiversité. Elle entend par la réalisation d'un documentaire valoriser les ateliers pratiqués sur le jardin afin d'aider les établissements scolaires dans leurs actions en faveur de l'éducation dehors. Pour ce faire elle aura besoin d'acquérir de nouveaux équipements.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 2500 euros et une subvention d'investissement de 1900 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour l'investissement.

**L'association Pépins Production la pépinière de quartier (11°)** - Gestionnaire d'un projet Parisculteurs 1 et qui a demandé à intégrer le dispositif des jardins relais, a pour projet la création d'une outilthèque sur le site de production « Frédéric Lemaître » ainsi qu'un système d'irrigation raisonnée.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 2000 euros et une subvention d'investissement de 2656 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour le fonctionnement et l'investissement.

**L'association Quartier Saint Bernard (11°)** - Gestionnaire du jardin partagé charte Main Verte jardin Nomade et engagée dans une démarche de jardin relai, elle prévoit des aménagements pour augmenter la récupération d'eau de pluie au sein du jardin partagé, et améliorer l'accueil du public en aménageant un sol adapté sous une tonnelle et dans sa cabane en terre.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 500€ et une subvention d'investissement de 1500€ pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour le fonctionnement et l'investissement.

**Fédération Nationale des Jardins familiaux et collectifs - Ligue française du coin de terre et du foyer (13°)** - Gestionnaire du jardin partagé charte Main Verte Jardin des Peintres, dans une volonté de créer et d'animer un espace refuge pour la biodiversité propose son projet intitulé "le Sentier des peintres". Il se décline en deux sous-objectifs spécifiques, aménager des zones de vie favorables à biodiversité urbaine et encourager la participation des citoyens dans des démarches responsables pour l'environnement.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 5000 euros et une subvention d'investissement de 10000 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour le fonctionnement et l'investissement.

**L'association Des tours au jardin (13°)** - Gestionnaire du jardin partagé charte Main Verte, elle souhaite créer des milieux favorables à la biodiversité en privilégiant des essences locales et mellifères. Elle veut également préserver la ressource en eau avec la mise en place d'équipement adapté.

Aussi je vous propose de lui attribuer une subvention d'investissement de 692 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour l'investissement.

**L'association des jardiniers de l'Aqueduc (14°)** - Gestionnaire du jardin partagé charte Main Verte, elle va acquérir du matériel pour les volontaires impliqués notamment dans la végétalisation des pieds d'arbres situés sur l'avenue Général Leclerc.

Aussi je vous propose de lui attribuer une subvention d'investissement de 300 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement.

**L'association Jardinot (14°)** - impliquée dans le dispositif des jardins relais, elle agit au sein du quartier Didot - Porte de Vanves. Elle a pour projet la formation de ses bénévoles à l'animation dans un objectif de diffusion des compétences et de sensibilisation du grand public.

Aussi je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 5700 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement.

**L'association Entraide et Savoir Necker-Falguière (15°)** - Impliquée sur le jardin partagé charte Main Verte Ombrelle et Coccinelle, elle poursuit et renforce le jardinage participatif solidaire, avec pour public cible des personnes en situation de handicap et des habitants du quartier. Ainsi, elle va contribuer à la réparation du cabanon en place et y installer un récupérateur d'eau.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention d'investissement de 1500 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour l'investissement.

**L'association pour la gestion d'espaces temporaires artistiques (AGETA) (18°)** - Gestionnaire du jardin partagé Shakirail, elle s'inscrit dans une démarche de jardin relai et d'adhésion à la charte main verte et met en place une programmation d'ateliers et de chantiers participatifs ouverts à tous. Elle a donc besoin d'acquérir des outils et des équipements pour conduire ses activités.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 5000 euros et une subvention d'investissement de 6000 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour le fonctionnement et l'investissement.

**L'association Graine de Jardins (18°)** - Animatrice du réseau des jardins partagés franciliens, s'inscrivant dans une démarche de jardin relai, elle a pour projet la mise en place à Paris de moments forts d'échanges et de débats dans le cadre de la projection du film « jardins partagés Paris-Berlin, même combat ? ». Elle envisage également de créer des moments de partage d'expériences avec la mise en place de sorties découverte des jardins partagés. Pour renforcer ces échanges, elle va renouveler le portail en ligne des jardins partagés.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 8000 euros et de signer avec elle une convention de financement.

**L'association Halage (18°)** - Gestionnaire du jardin partagé solidaire charte Main Verte, dans une volonté d'économie des ressources en eau, d'adaptation au changement climatique et d'implication citoyenne, elle propose de mettre en place des aménagements adaptés et de concevoir un programme d'ateliers de sensibilisation.

Aussi je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 485 euros et une subvention d'investissement de 1756 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour le fonctionnement et l'investissement.

**L'association la Goutte Verte (18°)** - Gestionnaire de deux jardins partagés Charte Main Verte dans le quartier de la Goutte d'Or, elle s'inscrit dans une démarche de jardin relai. Pour le jardin Bashung et le jardin Aziza, elle a pour projet la mise en place d'îlots de fraîcheur et l'installation de récupérateurs d'eau.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention d'investissement de 19 200 euros pour 2024, répartie à hauteur de 7 200 euros pour son projet sur le jardin Bashung, et 12 000 euros pour son projet sur le jardin Aziza et de signer avec elle 2 conventions de financement pour l'investissement.

**L'association les Amis de la Serre du Ruisseau (18°)** - s'inscrit dans une démarche de jardin relai, elle souhaite dans le cadre de son projet de serre rotative de l'équiper, de mettre en place une grainothèque et une outillthèque, ouverts à tout public. Dans une volonté

d'économiser l'eau, elle envisage d'installer un système de récupération des eaux pluviales. Et enfin pour contribuer à créer des îlots de fraîcheur elle entend installer une pergola. Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention d'investissement de 11 500 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour l'investissement.

**L'association MU (18°)** - Gestionnaire d'un jardin partagé qui répond aux engagements de la charte Main Verte et qui a demandé à y adhérer, elle a la volonté de mettre en œuvre un programme d'ateliers et d'animations au sujet des sciences participatives et de la nature en ville. À cet effet elle a besoin d'acheter du matériel. Pour économiser l'eau, elle va mettre en place un système de récupération d'eau. Elle va également se fournir avec des essences locales d'arbres et de plantes.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 5000 euros et une subvention d'investissement de 2705 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour le fonctionnement et l'investissement.

**L'association Saint Serge (19°)** - Gestionnaire d'un jardin partagé charte Main Verte, et particulièrement impliqué dans le réseau Jardizneuf, elle a pour projet l'achat de matériel de jardinage, la mise en place d'un système d'arrosage et la plantation d'arbres avec des essences locales adaptées au site.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention d'investissement de 1850 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour l'investissement.

**L'association Travail et Vie (19°)** - Gestionnaire de deux jardins partagés Charte Main Verte, elle a pour objectif de sensibiliser le public à la biodiversité en programmant des animations de sciences participatives. Pour ce faire, elle entend acquérir du matériel d'animation.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 1264 euros et une subvention d'investissement de 480 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour le fonctionnement et l'investissement.

**L'association Rosa-Parks (Paris) (19°)** - Gestionnaire d'un jardin partagé Main Verte situé dans le quartier Parks et MacDonald, elle a pour projet l'aménagement de son jardin partagé au travers de l'achat de plantes sauvages locales favorables à l'accueil de la biodiversité, et la mise en œuvre de séances d'animation pour la sensibilisation des publics au jardinage et à la biodiversité.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 200 euros et une subvention d'investissement de 3000 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour le fonctionnement et l'investissement.

**L'association Jardin Parisien de Pantin (19°)** - Gestionnaire d'un jardin partagé Main Verte, elle a pour projet la mise en place d'animations d'ateliers avec des jeunes de centres de loisirs du quartier des Quatre Chemins et l'aménagement de son jardin partagé par l'installation d'un système de récupération des eaux de pluie et l'implantation d'essences végétales locales.

Aussi je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 825 euros et une subvention d'investissement de 3675 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour le fonctionnement et l'investissement.

**L'association Débrouille et Compagnie (19°)** - Co-gestionnaire d'un jardin partagé Main Verte situé dans le quartier Danube Solidarité Marseillaise et Algérie, elle a pour projet la création d'une outillhèque et ressourcerie ainsi que l'installation d'un parcours pédagogique au sein de son jardin partagé et son animation. À ce titre, elle a demandé à rejoindre le dispositif des jardins relais.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 3000 euros et une subvention d'investissement de 1600 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour le fonctionnement et l'investissement.

**L'association Espace 19 (19°)** - Gestionnaire d'un jardin partagé signataire de la charte Main Verte, elle va rénover la mare, installer une pergola végétalisée au sein du jardin et actualiser sa cartographie des jardins du 19<sup>e</sup> arrondissement.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention d'investissement de 1418 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour le fonctionnement et l'investissement.

**L'association ESPACES (19°)** - Gestionnaire d'un jardin partagé et solidaire Main Verte situé dans le quartier Danube Solidarité Marseillaise et Algérie, elle met en place des ateliers d'éducation à l'environnement, à la biodiversité et au jardinage auprès des écoles du quartier, et l'équipement du jardin pour l'observation de la faune et de la flore.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 4500 euros et une subvention d'investissement de 2500 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour le fonctionnement et l'investissement.

**L'association Jaurès Pantin Petit (J2P) (19°)** - Gestionnaire d'un jardin partagé Main Verte, elle a pour projet la mise en place d'ateliers ludo-éducatifs d'initiation au jardinage, bricolage et arts plastiques au sein du jardin partagé, ainsi que la mise en place d'un système d'arrosage raisonné. À ce titre, elle a demandé à rejoindre le dispositif des jardins relais.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 1500 euros et une subvention d'investissement de 3000 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour le fonctionnement et l'investissement.

**L'association Amicale des locataires de Bellevue / Compans (19°)** - Gestionnaire du jardin partagé Beauregard, dans une volonté d'adhésion à la Charte Main Verte, elle souhaite créer une serre et un verger sur l'espace de son jardin partagé.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention d'investissement de 2402 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour l'investissement.

**L'association Jardin de la Cité Aubry (20°)** - Gestionnaire d'un jardin partagé Main Verte, elle a pour projet l'installation d'un récupérateur d'eaux de pluie et de panneaux solaires ainsi que l'achat de matériel d'accueil du public.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention d'investissement de 5600 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour l'investissement.

**L'association Soulier des Fougères (20°)** - Gestionnaire d'un jardin partagé Main Verte situé dans le quartier Portes du Vingtième, elle projette l'achat de matériel d'accueil du public et l'aménagement du jardin partagé en ce sens.

Aussi, je vous propose de lui attribuer une subvention d'investissement de 1400 euros pour 2024 et de signer avec elle une convention de financement pour l'investissement.

Je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les conventions et à verser les subventions.

La Maire de Paris